



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides et prets

Question écrite n° 59956

Texte de la question

M Leonce Deprez demande à M le ministre de l'agriculture et de la foret s'il envisage d'étendre deux prêts bonifiés, les prêts spéciaux élevage (PSE) et de modernisation (PSM) au secteur veau de boucherie. Il souligne en effet que la production de veaux de boucherie est en perte de vitesse et qu'il semble nécessaire de lui apporter un concours financier actif.

Texte de la réponse

Reponse. - Afin de participer à l'action de restructuration de la filière de production des veaux de boucherie, un dispositif d'aide aux investissements immobiliers réalisés par les producteurs de veaux de boucherie a été décidé par les pouvoirs publics. Ainsi, et sous réserve du respect de certaines conditions techniques liées notamment à l'environnement et à la protection des animaux, des prêts spéciaux de modernisation dans le cadre des PAM et des prêts spéciaux d'élevage pourront être consentis pour financer la construction et la rénovation des bâtiments d'élevage de veaux de boucherie. Une instruction du ministère de l'agriculture et de la foret précisera prochainement les conditions d'attribution des prêts bonifiés dans ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L?once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59956

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 1992, page 3082